



Produits sanguins  
Cellules souches  
Tissus humains

Montréal, le 28 décembre 2022

**PAR COURRIEL**

[REDACTED]

[REDACTED]

**OBJET : Votre demande d'accès à l'information**

[REDACTED],

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès transmise le 7 décembre dernier, visant à obtenir certaines données sur la représentativité des personnes noires au sein des unités des ressources humaines des organismes publics.

Vous trouverez ci-joint copie du tableau dûment rempli par notre organisation avec les données en date du 21 décembre 2022.

Ces données ont dû être extraites de notre système de gestion des ressources humaines (SAP) puisqu'elles ne sont pas contenues dans un document. Elles ne sont donc pas autrement disponibles ou accessibles.

Vous constaterez que nous avons été en mesure de colliger les données relatives à la représentativité des minorités visibles chez Héma-Québec, mais qu'il nous est malheureusement impossible de connaître les données précises concernant la représentativité des membres des communautés noires en particulier au sein de l'organisation (toutes les directions confondues).

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments distingués.

Handwritten signature of Anne-Sophie Dallaire in black ink on a light grey background.

Anne-Sophie Dallaire,  
Directrice par intérim du secrétariat général et des affaires juridiques, pour :

Sébastien Gignac  
Vice-président, secrétariat général, risques et audits  
Responsable de l'accès aux documents et de la protection  
des renseignements personnels  
Tél. : (514) 832-5000, poste 5357  
Courriel : [sebastien.gignac@hema-quebec.qc.ca](mailto:sebastien.gignac@hema-quebec.qc.ca)

**Tableau de collecte de données sur la représentativité des membres des communautés noires au sein des institutions et organismes publics**

<b>Groupes d'effectif</b>	<b>Total**</b>	<b>Minorités visibles*</b>	<b>Noir.e.s</b>
Organisation (toutes directions confondues)	1 596	200	ND
Direction des ressources humaines	57	20	3
Cadres de la Direction des ressources humaines	5	1	1
Professionnels de la Direction des ressources humaines	37	12	2
Autres employés de la Direction des ressources humaines	15	7	0

*\*Dans la catégorie minorités visibles nous ne pouvons pas distinguer les membres de la communauté noire, cependant au sein de la direction des ressources humaines c'est possible parce que le groupe est plus petit.*

*\*\*Rapport du 21 décembre 2022*

**GLOSSAIRE :**

**Organisation (toutes directions confondues) :** L'ensemble de tous les employés de votre organisme.

**Direction des ressources humaines :** L'unité au sein de votre organisme qui est responsable de la gestion du personnel.

**Cadres de la Direction des ressources humaines :** L'ensemble des employés de votre organisme qui prennent les décisions au sein de l'unité des ressources humaines.

**Professionnels de la Direction des ressources humaines :** L'ensemble des employés de l'unité des ressources humaines ayant une formation dans les domaines liés aux ressources humaines.

**Autres employés de la Direction des ressources humaines :** Tout autre employé faisant partie de l'unité des ressources humaines.